

Difficulté : faible

Départ : rue Simon à Couthuin, à droite de l'aire omnisports.

Nous longeons le terrain de tennis pour arriver rue Pied du Thier. Très rapidement nous la quittons en prenant un petit chemin sur la gauche.

Nous continuons toujours tout droit pour arriver rue des Theysse. Le château de la Vignette, aujourd'hui enduit de blanc, est une belle demeure confortable datant de 1911. Sa façade est orientée vers un parc d'agrément donnant sur les bois des Theysse et du Fond du Ry.



Le nom du **château de la Vignette** (petite vigne) rappelle l'existence des vignobles aux Theysse, coteau de la vallée mosane favorable à la culture de la vigne. Depuis une dizaine d'années, de nouvelles plantations ont vu le jour. Elles viennent d'obtenir l'appellation contrôlée "Côtes de Sambre et Meuse". A notre gauche après le château, nous pouvons observer une haie d'arbustes indigènes où vit la faune sauvage de notre région.

En face de nous, nous découvrons un splendide paysage de la vallée mosane. Nous quittons la route pour emprunter le chemin de terre sur la droite en direction du bois de Wanhériffe (le nom fait référence à l'eau des prés). Les principaux occupants de l'endroit se nomment : **geai des chênes**, rouge-gorge, roitelet huppé, sîtelle torchepot, mésange charbonnière, **pic épeiche**, **écureuil**, chevreuil ou encore sanglier...



A la fin de la descente vers le bois, nous observerons les affleurements de schiste, une roche argileuse consolidée, devenue cohérente. Nous prenons à droite et longeons un ru abritant l'herbe aux Goûteux, délicieuse en tourte ! Le sentier, partiellement couvert de pavés de l'ancien chemin, permettait aux travailleurs de rejoindre à pied la vallée de la Meuse. Nous arrivons rue Bordia et tournons à gauche dans la rue Bayet. Arrivés sur un petit sentier, nous découvrons un ancien verger. La belle-fleur et la rainette étoilée y sont encore bien présentes.

Nous empruntons en partie la rue des Brûlées pour prendre à droite en direction d'un chemin de terre. Ce chemin nous conduit rue Roua en direction des champs. Il n'est pas rare d'y être surpris par des **lièvres** (le lièvre se différencie du lapin de garenne par des oreilles plus longues et des pattes postérieures plus développées lui assurant une course plus rapide). Nous arrivons au **1 puits du Roua** : au 19^e siècle, la mine du Roua occupait pas moins d'une centaine d'ouvriers. On y extrayait du plomb. Cette exploitation industrielle animait tout le quartier. Quelques maisons étaient construites en amont du puits dont il ne reste aujourd'hui aucun vestige. Le puits a été complètement rebouché en 2008.



Après un parcours à travers champs, à hauteur du lieu-dit Sissoule (sissoule désigne un petit village, du latin vicus), nous longeons l'autoroute pour remonter vers la ferme de Carmont, située sur notre gauche et la ferme du Blocus sur notre droite.



Nous arrivons dans le **hameau de Marsinne**. Sa physionomie a peu évolué depuis le 19^e siècle (structure villageoise typique sous l'Ancien Régime). Il comprend deux rues principales parallèles composées de fermes et maisons rurales traditionnelles. Véritable musée en plein air, Marsinne semble marqué presque uniquement par trois grosses fermes très proches l'une de l'autre. La ferme de Carmont, isolée à l'ouest du hameau, comprend une grange, une des plus hautes de la région.

Charte des promeneurs

Chers promeneurs, la marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux. Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux : tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles. La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de débris, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature. Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage. Merci.

Avertissement

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls. Ni la Maison du Tourisme, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenus responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.

En cas d'urgence...

- Services de police : 101
- Service d'urgence : 100
- 112 via GSM/mobile
- Médecin de garde : renseignements au 1307
- Pharmacie de garde : 0900-10.500
www.pharmacie.be
- Croix-rouge : 105

Maison du Tourisme des Vallées

de la Burdinale et de la Mehaigne ASBL

rue de la Burdinale, 6 • 4210 Burdinne

Tél. 085/25 16 96 • Fax 085/25 17 96

E-mail : mtourisme@burdinale-mehaigne.be

Site internet : www.tourismebm.be



Projet cofinancé par la Région wallonne et l'Union européenne